

BULLETIN MUNICIPAL



2023

Introduction

Mot du Maire	4
Contact et horaires	5

Gestion des déchets

Collecte des déchets	6
Consignes de tri	7
Déchetteries	8

La Commune

Commissions communales et syndicats	9
Réalisations et projets	10
Artisans et commerçants	11
État civil 2022	12

Évènements

Cérémonies du 2 octobre	13
Remise de médailles	15
Cérémonie du 11 novembre	16

Association communale et Paroisse

La paroisse	18
L'Éveil	18

Enfance

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique	19
L'école l'Ajonc et le Roseau	20
Association des parents d'élèves	22
Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M)	24
Relais Petite Enfance	25
Jeu m'exprime	26

Associations

Communiquer Lire Écrire	27
L'Amicale des Donneurs de Sang	28
Les Randonnées Gâtinaises	29
Association AIR	30

Communauté de Commune

Référente jeunesse	31
Numérique et Sport	32
Demandes administratives	33
Urbanisme	34

Infos utiles

Maison de l'emploi et des entreprises	35
Infos réglementaires	36
Gérer votre budget	37
Energétique	38

Environnement

Parc Naturel Régional Gâtine Poitevine	39
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	40
Mares en Poitou-Charentes	43

Numéros utiles

.....	44
-------	----

Madame, monsieur

Le conseil et les agents municipaux m'accompagnent pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Nous vous souhaitons santé et bonheur, le meilleur pour vos familles et vos proches.

Nos vœux vont aussi en temps de guerre vers toutes les victimes de conflits qui sont de plus en plus nombreuses.

Notre monde est instable et devient fragile, de part les ambitions de conquêtes de territoire d'un autre temps.

Je remercie les agents communaux pour le service qu'ils apportent à la collectivité et à vous tous, ainsi qu'au conseil municipal pour le temps passé et l'engagement au travers des nombreuses réunions communales et communautaires.

Nous avons prévu pour 2022, la remise en état du mécanisme de l'entraînement de la cloche et la remise à neuf de la toiture du clocher.

Le retard de l'accord des subventions nous a contraints à reporter ce dossier à cette année.

L'énergie étant devenue un poste de plus en plus important nous avons déposé fin 2022 une demande d'aide financière au SIEDS pour la modification de l'éclairage public sur l'ensemble de la route de la Liberté.

Ces travaux devraient voir le jour cette année, nous serons en mesure par la suite de gérer la durée de l'éclairage public, ce qui n'est pas possible actuellement.

Cette amplitude sera réduite de manière significative dans le but de faire des économies.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui vous apportera de nombreux renseignements sur notre territoire.

Jean-Yann MARTINEAU



LA MAIRIE**Horaires d'ouverture**

Mardi de 14h00 à 16h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 14h00 à 16h00

Contact

Téléphone : 05 49 69 83 45
Mail : secretariat.lageon@orange.fr
Adresse : 27 route de la Liberté

LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Yann MARTINEAU, Maire - 1, rue de la Pinsonnière
Frédérique SALVEZ, 1er Adjoint - 7, rue des Muguetts
Michel DABIN, 2ème Adjoint - 3, rue des Bleuets

Carl GOUBAND - 6, La Roseraie
Nathalie GUIGNARD - Le Petit Bois
Patrick LANDET - 12, route de la Liberté
Patrick MOINE - 5, rue des Sorbiers
Michel MOUSSET - 9, rue des Bleuets
Mélissa POUBLANC - Le Grand Bois
Joël ROY - le Bas Mazière
Yveline ROY - Le Mélier

LOCATION STAND AIRE DE LOISIRS**Pour les particuliers**

Tarif commune
60 € la journée / 80 € le week-end

Tarif hors commune
100 € la journée / 120 € le week-end

Pour les associations communales

Le stand de l'aire de loisirs est mis à disposition gratuitement.



CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Viennay / Lagaan (T10)

Tous les
emballages se
trient en vrac et
non imbriqués !

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs
la veille du jour de ramassage.

Service déchets
7, rue Béranger - 79200 Parthenay
Tél. 05 49 94 90 13
dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Jun 2023
1 D	1 Me	1 Me	1 S	1 L	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 Me	3 S
4 Me	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 Me	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 Me
8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 Me	10 S
11 Me	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 Me
15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S
18 Me	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 Me
22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S
25 Me	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 Me
29 D		29 Me	29 S	29 L	29 J
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	



CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Viennay / Lagaan (T10)

Tous les
emballages se
trient en vrac et
non imbriqués !

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Jours fériés

Pensez à sortir vos bacs
la veille du jour de ramassage.

Service déchets
7, rue Béranger - 79200 Parthenay
Tél. 05 49 94 90 13
dechets@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr

Juillet 2023	Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023
1 S	1 M	1 V	1 D	1 Me	1 V
2 D	2 Me	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 Me	4 S	4 L
5 Me	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 Me	6 V	6 L	6 Me
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 Me	8 V
9 D	9 Me	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L
12 Me	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me
14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 D	16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L
19 Me	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 D	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L
26 Me	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 D	30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI !

LE BAC JAUNE

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
EN VRAC ET NON IMBRIQUÉS.**



**PAS BESOIN DE LES LAVER,
JUSTE DE BIEN LES VIDER !**



**IL EST INTERDIT DE METTRE DES SACS
DANS LE BAC JAUNE.**

LE POSITIONNEMENT DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES OU DE TRI

- Sur le bord du trottoir
- **Ouverture du couvercle vers la rue**
(poignées vers les bâtiments)
- Couvercle bien fermé



DÉCHETTERIE D'AMAILLOUX, BAS FOMBRENIER :

Toute l'année

Lundi et vendredi de 9h00 à 11h55

Samedi de 14h00 à 17h25

DÉCHETTERIE DE PARTHENAY, LES COTEAUX, CHEMIN DES BATTERIES :

D'avril à septembre

Le lundi de 14 h à 18 h 15

Du mardi au samedi de 9h00 à 11h50 / 14h00 à 18h15

D'octobre à mars

Le lundi de 14 h à 17 h 45

Du mardi au samedi de 9h00 à 11h50 / 14h00 à 17h45

DÉCHETTERIE DE THÉNEZAY, ROUTE DE LA PEYRATTE :

Toute l'année

Lundi et vendredi de 14h00 à 17h25

Mercredi et samedi de 9h00 à 11h55

ACCES AUX DÉCHETTERIES

La Communauté de communes de Parthenay Gâtine met, gratuitement, à disposition de chaque foyer, la carte de vie quotidienne (CVQ) pour accéder aux 3 déchèteries du territoire. Chaque carte est créditée de 15 passages annuels, rechargeables sur demande.

Démarche à suivre pour la demande de la CVQ :

Retirer le formulaire de demande de carte en Mairie,

Déposer le formulaire dûment rempli, accompagné d'un justificatif de domicile en Mairie ou demander en ligne sur le site internet de la CCPG rubrique Déchets

Recevez directement votre carte dans votre boîte aux lettres.

www.cc-parthenay-gatine.fr

Commission VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE

Carl Gouband – Mélissa Poublanc – Frédérique Salvez – Michel Mousset – Joël Roy

Commission BULLETIN MUNICIPAL

Joël Roy – Mélissa Poublanc – Michel Dabin – Nathalie Guignard – Yveline Roy

Commission PERSONNEL

Frédérique Salvez – Michel Dabin – Patrick Moine – Yveline Roy

Commission FETES ET CEREMONIE

Nathalie Guignard – Yveline Roy – Carl Gouband – Michel Dabin – Mélissa Poublanc

Commission FINANCES

Frédérique Salvez – Joël Roy – Michel Dabin – Michel Mousset – Patrick Landet

Commission APPEL D'OFFRES

Titulaires : Frédérique Salvez – Yveline Roy – Michel Dabin

Suppléants : Michel Mousset – Patrick Landet – Nathalie Guignard

Commission CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Jean-Yann Martineau – Michel Dabin – Yveline Roy – Patrick Moine

Mélissa Poublanc- Véronique Doré – Jean-Yves Robin – Aline Pieters – Mélanie Gouband

Commission DES IMPÔTS DIRECT**Commissaires titulaires :**

Nadia Guillon – Daniel Laurendeau – Evelyne Brossard – Dominique Groiset – Katia Jarzynka – Etienne Bibard

Commissaires suppléants :

Fabrice Besson – Philippine Renault – Jacques Roy – Guylaine Talbot – Philippe Poupard – Aline Pieters

SYNDICAT DES EAUX DU VAL DU THOUET (SEVT)

Titulaire : Michel Dabin – Suppléant : Michel Mousset

SYNDICAT DU SIEDS

Titulaire : Patrick Landet – Suppléant : Michel Mousset

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SIVU "L'AJONG ET LE ROSEAU"

Jean-Yann Martineau – Frédérique Salvez – Nathalie Guignard – Mélissa Poublanc

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET (SMVT)

Jean-Yann Martineau – Frédérique Salvez

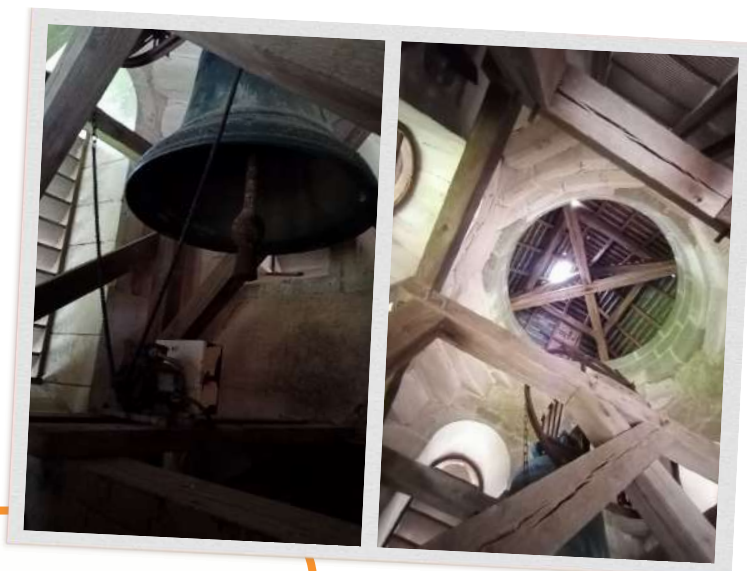
ASSOCIATION DES RANDONNEES GATINAISES

Jean-Yann Martineau – Michel Mousset

L'ÉGLISE

Cette année nous avons prévu de remettre en état le mécanisme de la cloche de l'église devenu obsolète ainsi que le changement de la toiture du clocher.

Le devis a été validé par le Conseil. Ces travaux seront réalisés en 2023.



Coût des travaux : 19 872 € H.T.

Subvention Etat sollicitée : 5 884 € soit 29.61 %

Subvention Département sollicitée : 7948 € soit 40 %

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Les subventions relatives à la dépense énergétique sont nombreuses, nous avons déposé un dossier pour le passage à l'éclairage LED sur l'ensemble de la Route de la Liberté.

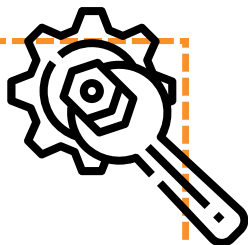
Dès que cet équipement sera opérationnel nous diminuerons l'amplitude horaire de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune de Lageon.



Coût de l'opération : 13 803.50 € H.T.

Subvention attendue 70 % : 9 662.45 €

Garage FITAL



Mécanique générale et agricole

Rue des Bruyères

05 49 69 86 60

Le Relais **GOURMAND**

Restaurant - Traiteur - Banquets



18-20, route de la Liberté - 79200 LAGEON
Tél. : 05 49 94 61 51



Flocages Stickers Sublimations

100% personnalisable

06.50.40.54.16

Fb: Floca mania

Floca.mania@gmail.com



THOPAU

TRANSPORT - FRIGO EXPRESS

Le Petit Bois - 79200 LAGEON

05 49 69 88 11 / 06 11 28 28 11

thopau79@gmail.com

EURL THOMAS ROBIN

MECANO SOUDURE CHAUDRONNERIE

TUYAUTERIE

ALU-INOX-ACIER

TRAVAUX INDUSTRIELS

ET PARTICULIERS

05.49.63.09.69 port 06.88.93.10.26

FAX 05.49.63.71.58

LE HAUT MAZIERE

79200 LAGEON

thomasrobin03@yahoo.fr



Annabelle ROUGER

DENTISTE EQUIN

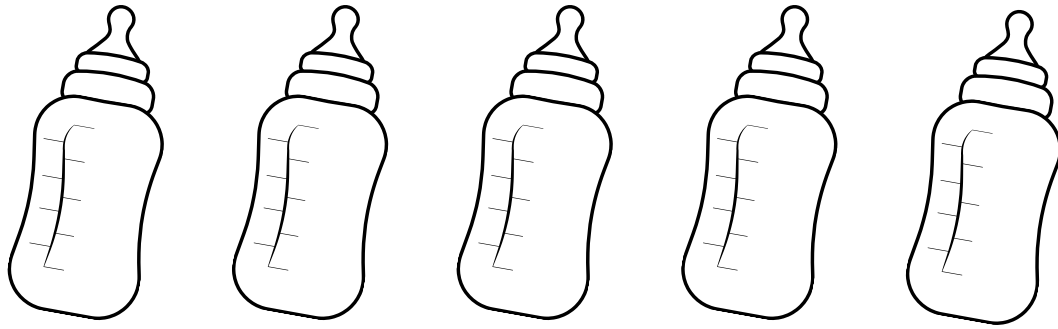
N° siret 808 620 702 000 15

06.19.69.77.90

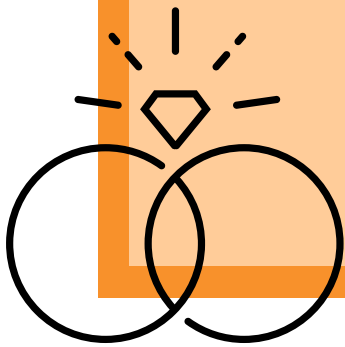


annabelle.rouger@sfr.fr

Annabelle Dentiste Equin sur Facebook



Bienvenue aux 5 bébés nés en 2022 !



Félicitations à M Didier MILLON
et Mme GIROIRE Fabienne pour
leur mariage célébré le 16 avril
2022.

Aucun décès





Mon père, Pierre Bellet est né à Périgueux en 1910 où son père était cheminot, mais la famille est originaire de Neuvic sur l'Isle en Dordogne.

Après son certificat d'études, il entre chez les compagnons du devoir et du Tour de France à Bordeaux pour une formation de 5 ans dans les métiers du fer: serrurerie, ferronnerie d'art, chaudronnerie et ajustage. Dans le cadre de sa formation, il est amené à travailler dans différentes villes de France dont Paris.

Puis, il effectue son service militaire à Clermont-Ferrand dans l'artillerie en 1931-1932.

Ensuite, il entre aux chemins de fer de l'état au dépôt de Thouars en 1935 au service traction où il devient mécanicien vapeur de route sur la ligne de l'état Paris Bordeaux.

Mobilisé en août 1939 à Niort puis à La Courtine dans la Creuse, il participe à l'offensive de la Sarre en septembre 1939.

Au printemps 1940, il se retrouve sur le front italien avec l'armée des Alpes en Haute-Savoie, dans l'artillerie, pour protéger les cols de la Seigne et de Roselend de l'avancée des Italiens. Il est démobilisé à Grenoble en juillet 1940.

Il reprend son travail de mécanicien vapeur au dépôt de Thouars, mais très vite mon père manifeste son opposition à l'occupant.

Réfractaire au service du travail obligatoire en Allemagne en novembre 1942, il est un des seuls cheminots Thouarsais requis à refuser de partir. Avec l'aide de ses camarades de travail, il peut se rendre clandestinement en Dordogne, pour rejoindre un maquis de FTPF (Francs-tireurs et partisans français) qui se constitue dans la région de Neuvic sur l'Isle, Mussidan.

Il est arrêté par la gestapo le 23 septembre 1943 sur dénonciation à Périgueux où il est emprisonné. Après un passage par la prison centrale de Limoges, il est envoyé au camp de Compiègne.

Déporté, il quitte la France par le convoi du 14 décembre 1943 dans des conditions de voyage très difficiles. Il arrive au camp de concentration de répression de Buchenwald et reste pendant 1 mois, au petit camp, au block 17 sous le matricule 38623.

Ici, il découvre l'horreur : brimades, appels interminables dans la neige et le froid, travail à la carrière sous les coups et morsures de chiens et avec une alimentation très réduite.

Le 14 janvier 1944, Il est affecté au kommando de Schönebeck (au sud de Magdeburg au bord de l'Elbe) pour travailler dans une usine de construction d'avions "Junker". Il travaille en équipe 12 heures de jour ou de nuit. Ici, les résistants déportés s'efforcent de ralentir la production et l'entraide permet de survivre en partageant la nourriture avec les plus affaiblis.

Mon père est envoyé un certain temps dans l'usine annexe souterraine de Tarthun dans une mine de sel.

Pendant sa détention, il peut correspondre avec ses trois frères prisonniers de guerre en Allemagne et avec sa mère où réside une réfugiée de l'est qui traduit les lettres en Allemand pour passer à la censure. Ces lettres sont ensuite retraduites en français à leur arrivée et notées sur un carnet. Dans ces lettres, il est beaucoup question de famille, de santé, d'envoi de colis de nourriture et de vêtements, mais rien sur la situation de la guerre.

Avec l'avancée des troupes américaines et soviétiques, le camp de Schönebeck est évacué le 11 avril 1945 et mon père, avec les autres déportés, partent pour une marche de la mort de 24 jours et de 500 kms. Ils traversent l'Elbe au pont ferroviaire de Barby qui est bombardé à leur passage. Ils sont dirigés dans un premier temps vers le camp de Sachsenhausen au nord de Berlin. Mais ce camp est aussi évacué et les déportés se dirigent alors vers la mer du Nord. Au cours de cette marche, ils découvrent les morts des colonnes précédentes. Les plus affaiblis sont abattus. Ils ont très peu à manger et tentent de se nourrir avec ce qu'ils trouvent: herbe, escargots crus...

Les déportés se trouvant entre les 2 fronts, sont libérés le 4 mai par les Russes et les Américains à leur jonction dans la région de Parchim en Allemagne du nord, après la fuite de leurs gardiens. D'après une note mentionnée sur son carnet, sur 800 français partis de Schönebeck, 150 survivront et encore en triste état.

Les déportés sont évacués à partir de Schwerin en camion vers les Pays-Bas, puis en train vers la France.

Mon père retourne chez sa mère à Neuvic. Revenu malade et très affaibli, et ne pesant que 32 kg, il est envoyé dans une maison de convalescence aux Eyzies en Dordogne.

Fin 1945, il retrouve son travail à la SNCF au dépôt de Thouars, mais revenu diminué, il ne peut reprendre son métier de mécanicien vapeur. Par la suite, il enseigne l'ajustage et la mécanique au centre d'apprentissage du dépôt de Thouars jusqu'à sa fermeture vers 1954, puis il est affecté à l'entretien au service électrique et signalisation du dépôt.

Il se marie en 1946 à Thouars.



Après la lecture d'un poème (préparée avec Mme Hyunh) pendant la cérémonie du 2 octobre, deux élèves du S.I.V.U l'Ajonc et le Roseau ont reçu la "Médaille du Général de l'ENSOA". Celle-ci leur a été remise à l'école en présence des Colonels HEMERLÉ Pascal et DEPOIRE Mathieu, ainsi que des enseignants et de la Directrice.



Merci à tous pour ce moment convivial, les enfants ont pu poser une multitude de questions aux officiers sur leurs métiers.





Nous avons, cette année, déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Briant Albert

Né le 18 Mai 1894 à Chiché, appartenant au 77.RI Matricule 916, décédé le 21 juillet 1915 à l'âge de 21 ans à Lisieux

Genre de mort : blessure de guerre



Historique du 77ème Régiment d'Infanterie 1914-1918

L'AFFAIRE DU 2 MAI 1915

Le 23 avril, le 2ème bataillon est alerté et monte en camions-autos pour se rendre à Ypres, où les Allemands viennent d'attaquer, employant pour la première fois les gaz.

Il prend position en seconde ligne, le 30, le long de l'Yperlée ; puis, dans la nuit du 1er au 2 mai, relève un bataillon du 32ème.

Cette opération était à peine terminée que les Boches attaquent les tranchées tenues par la 5ème compagnie ; le combat s'y engage.

L'ennemi lance des grenades auxquelles on ne peut lui opposer que des baïonnettes.

Le Lieutenant TIVIER se voyant entouré, se défend à coups de revolver, abat les Allemands qui se trouvent devant lui, mais, une fois son barillet vide, reste à la merci de ses adversaires.

L'explosion d'une grenade le tue net. L'ennemi jette son corps sur le parapet et, durant toute la journée, observe à l'abri de ce cadavre, pensant que les Français n'oseraient pas tirer sur le corps de leur chef.

Erreur, plusieurs « feldgrau » tombent également à cet endroit.

Combien de traits d'héroïsme individuels pourrions-nous relever à propos de ces farouches corps à corps !

Le soldat POTARD, de la 7ème compagnie, fait la liaison par-dessus le parapet pour transmettre les ordres le plus rapidement ; chaque fois, il revient indemne ; on le proposera dans la suite pour la Médaille militaire.

Le soldat BODIN, de la 8ème, agit de même ; il est grièvement blessé et meurt après dix heures de souffrances.

Le médecin de bataillon CARREAU vient lui-même en première ligne soigner les blessés sur le terrain et stimule tous les brancardiers par son exemple.

Les lieutenants DE CHERAU et DE SAINT POL sont blessés au cours de cette attaque, et n'acceptent d'être évacués qu'après avoir donné tous les renseignements nécessaires à leurs successeurs.

Vers 2 heures de l'après-midi, un fort mouvement de troupe est observé dans les tranchées adverses par l'adjudant SERVES, qui alerte ses hommes et demande par fusée le tir de barrage.

L'ennemi, qui essayait de progresser en utilisant comme couvert une haie, s'arrête net sous le feu combiné de l'artillerie et de notre infanterie.

Les Allemands comptent de nombreux morts.

Le 5 mai, le régiment est transporté en Artois.

Il va participer à la première grande offensive française depuis le début de la guerre de tranchées.

Le 9, vers 4 heures de l'après-midi, le 2ème bataillon est alerté.

Il va bivouaquer dans le bois des Alleux, près de Saint Éloi, venant du Grand Rullecourt où il avait goûté quelques jours de repos.

Le 11, vers 2 heures du matin, il est appelé à venir en soutien du 219ème d'infanterie qui attaque Neuville Saint Vaast.

Cette avance se fait sous un violent tir de barrage, jusque dans les fossés de la route de Béthune, la droite se trouvant environ à 100 mètres au nord de La Targette.

L'attaque s'est stabilisée, le bataillon prend alors les premières lignes à la cote 123 ; la nuit toutes les compagnies détachent des hommes qui travaillent à l'établissement de parallèles de départ.

Ce travail est couvert par des patrouilles, qui parfois approchent très près des lignes ennemies.

Les jours suivants ne sont marqués par aucun fait saillant.

Le 27 mai, l'ennemi bombarde violemment pendant plusieurs heures les tranchées tenues par la 5ème compagnie.

Celle-ci subit des pertes élevées, mais pas un homme n'abandonne son poste.

Le sous-lieutenant de la PERRAUDIERE est tué alors qu'il exécutait une ronde.

LA PAROISSE

L'église Saint Benoit de Lageon fait partie de la nouvelle paroisse Saint-Jacques en Gâtine. Cinq personnes représentent l'église Saint-Benoît de Lageon. Neuf personnes représentent l'église St Jouin de Viennay.

A Lageon une messe est célébrée environ tous les deux mois, les jours et horaires des messes sont dans la nouvelle revue « Chemin faisant » distribuée dans chaque foyer. La préparation du baptême, la catéchèse et les préparations au mariage se font avec la fraternité de Parthenay de même que pour les sépultures. La communauté locale remercie l'employé communal pour l'entretien quotidien réalisé pour maintenir la propreté de l'église.



Pour tous renseignements, merci de contacter le Presbytère de Saint-Laurent.

Tel : 05.49.64.05.40

Mail : chretiensparthenay@orange.fr

L'ÉVEIL

Cette association rassemble 12 personnes intéressées par la pratique de la boule en bois. Les membres se retrouvent dans des concours organisés par des clubs dans les communes environnantes de Parthenay et se déplacent également dans le secteur niortais. Chaque année, l'association organise un concours qui se déroule le 1er week-end de septembre à Lageon.

Suite à une pause de deux années due à la pandémie, la société a pu reprendre le chemin des terrains de boule.

Notre concours a rassemblé 42 doublettes le samedi et 30 quadrettes le dimanche. Ce qui nous met dans une bonne moyenne participative.

Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à la Commune pour la réalisation du concours.

Rendez-vous l'année prochaine début septembre 2023

Le bureau est composé de 3 membres

Président : Bernard ROY

Vice-président : Michel MOUSSET

Secrétaire et Trésorière : Annick CHESSERON





Arjolaine, Isabelle et Pascale



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (S.I.V.U.)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les prix de l'alimentation deviennent une vraie source de préoccupation pour les collectivités territoriales qui gèrent la restauration scolaire.

Sur fond d'inflation et de pénuries de certaines matières premières, notre prestataire a fait valoir une augmentation de ses tarifs de 4% le 1er février et 4% le 1er juin 2022 ; soit 8 points en plus en quelques mois seulement. Les familles n'ont pas été impactées immédiatement par ces hausses. Mais face aux coûts de fonctionnement qui s'envolent et aux réajustements successifs de notre prestataire, le comité syndical a acté le 9 juin dernier d'augmenter le tarif unitaire des repas de 15 centimes, à compter de la rentrée de septembre 2022.

Les repas sont fabriqués et livrés par la société RESTORIA. Ils répondent à la loi EGALIM (menu végétarien hebdomadaire et intégration de 50% de produits locaux, labels qualité, bio). Les menus sont élaborés par des diététiciens afin de respecter l'équilibre alimentaire des enfants.

La carte de 30 repas sera donc facturée à 88,50 € (tarif unitaire : 2.95€)

LE TRANSPORT SCOLAIRE



La Région Nouvelle-Aquitaine assure un ramassage scolaire à Amailloux et Lageon pour emmener les enfants en toute sécurité jusqu'à l'école primaire l'Ajonc et le Roseau (Amailloux) !

Bien entendu le trajet retour est également assuré !

Vous pouvez contacter dès maintenant la mairie d'Amailloux afin de faire une demande de point d'arrêt ou confirmer votre souhait d'inscription. Elle sera étudiée, auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

“

Fixer le prix de la cantine relève du casse-tête. Les coûts de fabrication des repas sont en augmentation constante.



La publication d'un appel d'offres pour le renouvellement de cette prestation aura lieu au printemps 2023.



Le SIVU prend en charge 70% du coût de la carte de bus annuelle !



Céline, Cloë, Sophie, Lusila et Emilie



L'ÉCOLE L'AJONC ET LE ROSEAU

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023



Au revoir Virginie !

“

Les projets ne manquent pas : sportifs pour Sophie comme la natation et les randonnées intergénérationnelles en collaboration avec le club Détente, ainsi que du jardinage à l'école. L'environnement sera le projet de la maternelle de Cloë et les grands réfléchiront sur un projet de « voyages au fil du temps ».

59 ÉLÈVES, RÉPARTIS EN 3 CLASSES

Après le départ de Virginie Métais, qui s'occupait de la maternelle depuis plusieurs années et celui de la directrice Blandine Pelletier, l'équipe a presque totalement changé. Seule Sophie Huynh, à Amailloux depuis deux ans, connaît les lieux. Elle dirige 22 élèves répartis du CP (1), CE1(3) au CE2 (8).

La directrice Cindy Désobeaux, en congé maternité jusqu'à fin octobre, a pris son poste début novembre.

En remplacement, Céline Bonnet-Guilleux a pris en charge les CM1 et CM2 au nombre de 15.

Cloë Gonnord a la charge de la maternelle qui compte 22 bambins dont 11 tout-petits, avec l'aide de Lusila, (Atsem).

Cette équipe jeune et dynamique compte également Émilie Riou, remplaçante attachée à l'école.

L'ÉCOLE L'AJONC ET LE ROSEAU

RETOUR SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Jeudi 7 juillet, dernier jour d'école.

Les enseignantes avaient demandé aux marcheurs du club Détente la possibilité de faire une dernière randonnée à travers les sentiers de la commune. Rendez-vous est pris. A 9 h, devant l'école, les trois classes se sont lancées sur les chemins ombragés, encadrés de plusieurs randonneurs et des enseignantes. Une randonnée entre 5 et 6 km, une nouvelle fois bien appréciée de tous, que le corps enseignant aimerait renouveler l'année prochaine. Les échanges entre les accompagnateurs de tous âges et les enfants étant très enrichissants.



Les artistes



Cette fin d'année scolaire 2021/2022 a été occupée à rénover le mur de la cour de récréation de l'école L'Ajonc et Le Roseau.

Toutes les classes, chacune leur jour, sont venues apporter leur « pierre à l'édifice » en peignant de couleurs éclatantes et originales la fresque que l'artiste de la commune (et élue municipale), Noëlle, avait ébauchée sur le mur. Le résultat est magnifique et les couleurs chatoyantes et lumineuses.

Les enfants sont très fiers d'avoir participé à la transformation de leur cour d'école.

Sous le préau également, une fresque très moderne style bande dessinée a restauré le mur.

La rentrée de septembre 2022 a été joyeuse et enjouée avec ces nouveaux décors muraux.



... et citoyens !

Dimanche 2 octobre à Lageon, au pied de la stèle érigée à la mémoire des résistants et déportés du nord des Deux-Sèvres, se sont rassemblés près de 200 personnes et une soixantaine de porte-drapeaux, ainsi que deux écoliers de l'école L'Ajonc et le Roseau. Nora Gonnord et Kévin Lardeau, se sont vus remettre quelques jours plus tard, à l'école, en mains propres, des médailles numérotées de l'école militaire de Saint-Maixent de la part du général.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 PIMENTÉE PAR DIFFÉRENTES VENTES :

- Le voyage scolaire de fin d'année 2019 ayant été annulé à cause de la Covid, le montant de 1 700€ a été utilisé par les enseignants pour les projets pédagogiques de cette année : visite du château d'Oiron, sortie au musée de la déportation de Thouars
- Loto du 8 mai (investissement 4929€ pour 5620€ de recettes soit un bénéfice de 691€)
- Vente de madeleines, vente de bières, vente de préfous, vente de pizzas,
- Chaleureuse Fête de Noël (investissement de 1476€) à laquelle cette année encore, le Père Noël en personne nous a fait l'honneur de sa présence dans l'école, pour le plus grand bonheur des enfants ainsi qu'un accueil au pôle Nord Amalien.
- La kermesse fut festive, malgré la pluie, avec jeux gonflables, combats de Sumo...(investissement de 618€)
- Un concert de steeldrum organisé par nos enfants nous a tous émerveillés, et l'émotion était présente lors de notre au revoir à Virginie, maîtresse des maternelles, qui après 18 ans dans l'école est partie vers de nouvelles aventures.
- L'APE tient aussi à offrir un petit présent au personnel scolaire et SIVU (maitresses et encadrants) pour Noël et fin d'année.



LES PROJETS 2022/2023

- Vente de pizzas, de sapins, gâteaux BIJOU, brioches, jus de pomme, préfous, bières, saucissons et terrines.
- Opération tickets de caisse
- Loto le lundi 8 mai 2023

1 000 € ont été donnés à l'école pour participer aux projets pédagogiques organisés par les enseignants.



Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce aux parents. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même 1h de votre temps peut nous faciliter la réalisation d'une action. La convivialité est de mise et les décisions sont collectives.

Le bureau se compose ainsi pour l'année scolaire 2022-2023 :

- **Président** : PICANTIN Mickaël
- **Vice-Président** : DUBOIS Dimitri
- **Secrétaire** : VIAUD Emeline
- **Trésorière** : NIVault Jessica
- **Vice-Secrétaire** : BOISSEAU Aurélie
- **Membres actifs** : Nivault Nicolas, Lopez Elodie, Noirault Charles et Gandrillon Sabine.

Le bureau est réélu à chaque assemblée générale (septembre-octobre).



Nous contacter :
ape.amailoux@orange.fr

Page facebook :
L'Ape L'Ajanc & Le Roseau 79350 Amailoux

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

RETOUR EN PHOTOS ...





Vous recherchez un **mode d'accueil** pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au **05 49 95 76 10**



Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous :

aux **tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.



Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.



Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



Familles, le relais vous propose

Une information sur les différents modes de garde avec un site partenaire (www.mon-enfant.fr)

- demande en ligne pour les accueils individuels et collectifs
- disponibilité des places d'accueil

Laissez-vous guider

Le relais enfance prendra contact avec vous dans les plus brefs délais pour vous accompagner dans votre demande.

- Un accompagnement dans vos fonctions de parents employeurs (droits et obligations)
- Une orientation vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation
- Une écoute et des rencontres autour de thèmes variés.

Le Relais Enfance est géré par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Ce service ouvert à tous et gratuit, s'adresse aux professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, garde à domicile, ...) et aux familles.

Quatre antennes sont accessibles aux habitants sur le territoire: le relais d'Amailloux, le relais de La Peyratte, le relais de Parthenay et le relais de Secondigny.



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : cc-parthenay-gatine.fr
 @ parthenay-gatine f Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



ENFANCE

Parents ou futurs parents : pour toutes questions, contactez le Relais petite enfance

Vous êtes parents d'enfants de 0 à 3 ans ou futurs parents.

Vous avez des questions :

- Sur les différents modes de garde pour vos enfants :
 - Accueil collectif (crèche, halte-garderie, etc.)
 - Assistant maternel
 - Mode de garde à votre domicile
- Sur votre rôle de parent
- Sur vos fonctions de parents employeurs



Le Relais petite enfance de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine est l'interlocuteur privilégié pour vous écouter et vous accompagner dans toutes vos démarches.



 05 49 95 76 10

Lundi et mercredi : pas de permanence téléphonique

Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-17h30

Horaires valables jusqu'à la fin de l'année 2022



Les P'tites bouilles : des matinées d'éveil pour les 0-6 ans

- Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent, grand-parent ou assistant maternel sur tout le territoire.

- Les mardis, jeudis et vendredis matins
- Sur tout le territoire de la Communauté de communes

Retrouvez tout le planning : cc-parthenay-gatine.fr



Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou futur(e) AMA :

Le Relais petite enfance vous accompagne dans votre parcours et votre quotidien professionnel : rencontres, formations, documentation, etc.



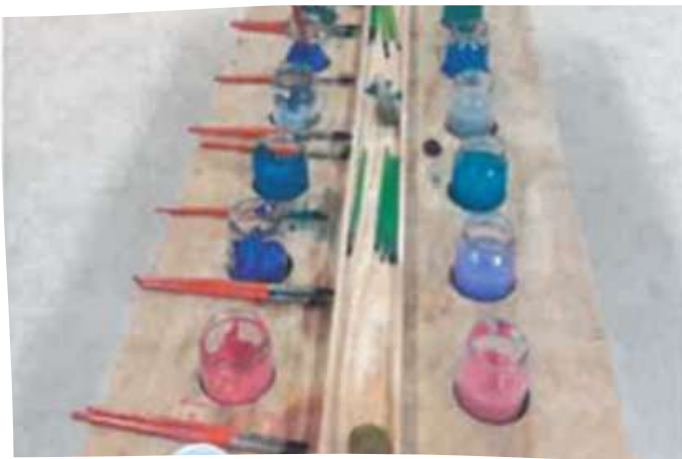
Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adily, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



La commune de Lageon et les locaux de l'ancienne école sont connus par tou(te)s les Assistant(e)s Maternel(le)s du territoire de la communauté de commune Parthenay gâtine.

Toutes les six semaines en soirée, les assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s qui le désirent se réunissent en petits groupes pour expérimenter en toute liberté leur créativité.

Cet espace hors de leur domicile devient alors un lieu de ressource. Ces professionnel(le)s de l'accueil du jeune enfant exercent leur métier au sein de leur domicile, elles y accueillent les tout-petits et leurs parents cela requière beaucoup de disponibilité. L'idée de cet atelier « jeu m'exprime » est de vivre par soi-même et pour soi-même l'expérience du « lâcher prise » et de « l'instant présent » pour pouvoir le transmettre à leur tour aux tout-petits qu'elles accueillent.



Nous sommes par le biais de ces temps dans de l'accompagnement à la professionnalisation orientée vers de la bienveillance et du prendre soin. Le Relais Enfance de la CCPG par ce projet, nous invite à prendre soin des relations entre les uns et les autres au bénéfice bien entendu des tout-petits du territoire. N'est-il pas important de prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre ?

Merci à monsieur Martineau en coopération avec la communauté de communes Parthenay Gâtine de permettre un tel projet de voir le jour et de perdurer.

CLÉ poursuit ses actions pour l'autonomie et la liberté



Les actions de CLÉ s'adressent à toutes personnes en situation

- d'illettrisme (d'origine française, elles ont été scolarisées et restent en grande difficulté par rapport aux savoirs de base comme lire, écrire, compter...)
- d'analphabétisme (ces personnes n'ont jamais été scolarisées) ;
- d'origine étrangère et qui doivent apprendre notre langue pour vivre, communiquer.

30 000 personnes en Deux-Sèvres

Cette situation concerne 2,5 millions de personnes en France, 30.000 dans les Deux Sèvres. Plus de la moitié a un emploi salarié, dans toutes les entreprises. Cela pose beaucoup de problèmes pour :

- savoir lire une consigne de travail ou de sécurité, une notice,
- communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc.),
- se former pour évoluer

Stratégies pour cacher ces situations

Ces personnes mettent en action de nombreuses stratégies pour résoudre ou contourner les problèmes rencontrés. Elles sont rapidement perturbées quand leur environnement change. Elles ne peuvent pas être autonomes. Elles ont toujours besoin d'aide, de soutien pour lire à leur place.

A CLÉ, nous proposons :

- des formations financées par des administrations pour acquérir ou retrouver ces savoirs disparus ;
- des ateliers pour communiquer, se débrouiller avec la banque, les ordinateurs, connaître le vocabulaire des métiers, de la santé, connaître ses droits, etc.;
- des actions à l'école pour que parents et enseignants se comprennent ;
- des actions dans les quartiers pour rencontrer celles et ceux qui n'osent pas franchir les portes des bibliothèques, ludothèques et qui ne nous connaissent pas ;

Appel à dons

L'équipe de CLÉ est composée de formatrices, professionnelles, salariées ainsi que de bénévoles. Nous peinons à équilibrer notre budget. Nous avons lancé cette année un appel à dons en ligne (associationcle.fr/don), par chèque, ou bien sûr en venant dans nos locaux.

A CLÉ, la porte est toujours ouverte. N'hésitez pas à l'ouvrir.



L'amicale des donneurs de sang « Le Sang d'Ici »

Depuis 2016, l'amicale des donneurs de sang « Le Sang d'Ici » - qui regroupe les communes de ST-LOUP-LAMAIRE, ASSAIS-LES-JUMEAUX - organise des collectes régulières sur le territoire. C'est pourquoi, les membres du bureau souhaitent remercier tous les donneurs qui sont venus lors des différentes collectes, mais aussi toutes les municipalités qui acceptent le prêt des salles communales.

L'année 2022 nous a permis d'organiser nos 5 collectes de manière plus sereine que les deux années précédentes. Nous avons en effet pu faire des collectes à Saint-Loup-sur-Thouet, et attendons avec impatience l'ouverture de la nouvelle salle communale de Gourgé, pour pouvoir être présents sur tout le territoire d'action de notre association.

Concernant les manifestations, nous avons pu participer à la fête organisée par « Les Amis de Gourgé » le 3 juillet 2022. Le but de cette action était de donner plus de visibilité à notre association, de fidéliser nos donneurs et d'encourager de nouvelles personnes à donner leur sang. En effet, la baisse du nombre de prélèvements lors de nos collectes, et le manque de personnel à l'Etablissement Français du Sang de Niort nous contraignent à ne pouvoir organiser que 4 collectes pour l'année 2023. Nous comptons donc plus que jamais sur vous !



Tous les membres de l'amicale remercient également Guy CAIRAULT pour son investissement et sa disponibilité lors de nos collectes. Voici la photo de son dernier don en juillet 2022.

COLLECTES 2023

Vendredi 17/03/2023, 16h à 19h à Assais-Les-Jumeaux ou à Gourgé.

Samedi 13/05/2023, de 8h à 11h30 à Gourgé.

Mardi 29/08/2023, de 16h à 19h à Assais-Les-Jumeaux.

Mardi 26/12/2023, de 16h à 19h à Gourgé

Enfin, nous sommes heureux d'avoir pu organiser notre loto annuel à Viennay le 22 octobre 2022 !

Désormais, nous tentons de réfléchir à un nouveau type d'événement pour l'année 2023, l'objectif étant de faire connaître notre association et de proposer une manifestation conviviale.

N'hésitez pas à visiter et à liker notre page Facebook : « L'amicale des donneurs de sang « LE SANG D'ICI » ou à nous contacter pour toute question :

- par mail : lesangdici@yahoo.fr
- par téléphone : **06 99 84 20 67**.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette année 2023, et nous vous espérons toujours plus nombreux à être mobilisés pour nos collectes !



SAUVEZ DES VIES, DONNEZ VOTRE SANG

Membres du bureau

Présidente : Patricia BUFFARD

Vice-Présidents : Michel BRUNET et Thierry PRÉVEAU

Secrétaire : Manon DUTERTRE

Secrétaire adjointe : Sophie SERVANT

Trésorier : Séverin ROBERT

Trésorier adjoint : Jacques MÉTAIS



2021 fut une année « blanche », une année COVID mais heureusement 2022 a pu voir recommencer les deux grandes activités de l'association « Randonnées Gâtinaises ».

RANDONNÉES 2023

22 Janvier : La Chapelle Bertrand
19 Mars : Saint Germain
12 Mai : Viennay
8 Octobre : Lageon
26 Novembre : Amailloux

Les cinq communes ont organisé des randonnées qui ont permis aux personnes de se retrouver après ces 2 années difficiles. Même si la dimension conviviale (café et apéritif) n'a pu, par prudence être proposée, chacun s'accorde à dire que c'était un plaisir de marcher ensemble sur les chemins de Gâtine.



Le spectacle, lui, avait déjà été écrit avant le premier confinement mais la situation sanitaire n'avait pas permis de le jouer en 2021. Les dieux du spectacle veillaient et ont aidé à ce que répétitions et représentations puissent se dérouler au mieux avec une météo plutôt favorable. Près de 1800 spectateurs sont venus voir 61 acteurs, de 7 à 74 ans, jouer « Un futur imparfait, c'est pas si simple ».

Les 5 auteurs, à l'imagination toujours aussi fertile ont proposé une histoire qui, même si elle paraissait un peu loufoque et déjantée, avait des liens avec la situation actuelle... un hasard sans doute !??... Pas sûr ! Les costumes issus des profondes cogitations des auteurs et des couturières apportaient de la couleur alors que la musique et les chants donnaient de la légèreté aux 2 heures de spectacle.

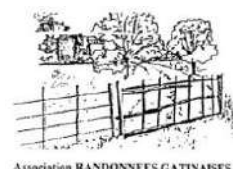
« Cocasse, burlesque, hilarant, caustique, moqueur, croustillant... avec certaines vérités... » disait un spectateur qui avait du vocabulaire !

Tout cela n'aurait pu avoir lieu sans l'implication remarquable de la commune de Viennay, de son personnel et de tous les bénévoles des cinq communes.

Les « Randonnées Gâtinaises », c'est une grande famille et une belle aventure humaine.



**Vivement 2024 ...
à La Chapelle Bertrand !**



Amailloux
Lageon
La Chapelle Bertrand
Saint Germain
Viennay

L'EMPLOI SOLIDAIRE, SIMPLE ET RAPIDE

L'Association Intermédiaire de Réinsertion (AIR) embauche des personnes afin de les mettre en situation de travail auprès de particuliers, collectivités, entreprises, associations...

Aussi, AIR intervient sur la Gâtine et vous propose ses services dans les domaines suivants : Entretien des espaces verts (tonte, taille de haies...), petits travaux de bâtiment (tapiserie, peinture...), entretien de votre domicile et réalisation de tâches ménagères (nettoyage, repassage...), déménagement et montage/démontage de meubles... Autant d'activités variées où nous pouvons vous apporter notre aide.

Pour certaines activités, vous êtes susceptibles de bénéficier d'une déduction de 50% de vos impôts. Nos tarifs restent attractifs et nous acceptons les CESU pré-financés. N'hésitez pas à nous recontacter, nous vous apporterons une réponse adaptée.

AIR (Association Intermédiaire de Réinsertion)

41 rue du Jardin Public

79200 PARTHENAY

Tél. : 05.49.94.00.34

Email : contact@air-aireo.fr



L'intermédiaire
des savoir-faire !



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : cc-parthenay-gatine.fr
 © parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



JEUNESSE

15-30 ans : Mélanie, référente jeunesse à votre écoute

Avec Mélanie Gentet, référente jeunesse, explorez le champ des possibles ! Elle vous accueille, vous écoute et vous accompagne dans vos envies, besoins ou projets.



Pour quoi la contacter ?

- Accompagnement à la création de projets
- Obtention du permis de conduire
- Rédaction de CV
- Loisirs
- Santé
- Logement
- Et pour toutes autres questions



07 82 93 85 12



jeunesse.mptchatillon@csc79.org

Quatre référents jeunesse sur le territoire de Parthenay-Gâtine

Ils facilitent la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Les quatre référents jeunesse : Anne Dupont (secteur Secondigny), Denis Thibeau, (secteur Ménigoute), Audrey Dupont (secteur Thénézay), Mélanie Gentet (secteur Parthenay).

Animateurs du Campus de projets

Les référents jeunesse animent les antennes du Campus de projets de Parthenay-Gâtine : un lieu des possibles pour les jeunes de 15 à 30 ans. Ces lieux accueillent :

- Des animations
- Des structures de service pour la jeunesse

Trois antennes sont ouvertes : **Thénézay, Ménigoute, Secondigny.**

Pour le secteur de Parthenay, les travaux sont programmés pour 2023.

Le Campus sera situé à la Villa Parthenay, rue Mendès-France à Parthenay.

Le soutien financier de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Les référents jeunesse ont été recrutés par des associations (CSC Pays Ménigoutais, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales Thénézay), dans le cadre du développement de la politique jeunesse communautaire. La CAF et Parthenay Gâtine participent au financement des postes sur le territoire.



Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérissou, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



NUMERIQUE

Facilitez votre accès au numérique : des conseillers vous accompagnent

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie d'échanger avec vos proches via des applications ? De découvrir et de prendre en main l'outil numérique ?

Les conseillers numériques France Service du territoire de Parthenay-Gâtine viennent à votre rencontre à la mairie.

Pour prendre rendez-vous dans votre commune :

- Contactez vos conseillers numériques France au **05 49 94 90 20**
- Contactez la mairie, qui fera le lien avec les conseillers numériques

Ces rendez-vous sont gratuits.



Pierre Bal



Frédérique Coliaux



SPORT

Jeux olympiques 2024 : le Cap-Vert choisit notre territoire



La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine accueillera les athlètes olympiques et paralympiques du Cap - pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Une quinzaine d'athlètes accueillis

Selon leurs résultats sportifs, les athlètes cap-verdiens sont susceptibles de concourir en :

- Natation
- Gymnastique
- Judo
- Escrime

- Taekwondo
- Boxe
- Athlétisme

Terre de jeux 2024 : 2 ans aux couleurs du Cap-Vert

Pendant deux ans, Parthenay-Gâtine, Terre de jeux 2024, va vivre au rythme olympique et cap-verdien :

- Sur le plan sportif, avec la **mise à disposition des infrastructures** pour permettre aux sportifs de se préparer dans les meilleures conditions.

- Par le biais d'**actions de promotion sur le territoire de Parthenay-Gâtine**, dans le cadre sportif, scolaire, culturel, économique et folklorique.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : cc-parthenay-gatine.fr
 @ parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



DEMANDES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

Vous souhaitez faire une première demande, ou renouveler, une carte d'identité ou un passeport. Voici les étapes :

1. Vous réalisez votre pré-demande en ligne

- Sur ants.gouv.fr ▶

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous.

Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

- **Parthenay** : 16, boulevard de la Meilleraye
☎ 05 49 95 53 25
- **Secondigny** : 1, place de l'hôtel de ville
☎ 05 49 63 55 43
- **Thénezay** : 8, bis Cité Rondier
☎ 05 49 63 19 99



2. Vous prenez rendez-vous à la mairie de Parthenay

- Rendez-vous du lundi au samedi midi en période scolaire. Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.
- Réservez directement votre créneau en ligne : cc-parthenay-gatine.fr > mes démarches > état civil > prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou Passeport
- La prise de rendez-vous en ligne est à privilégier même s'il est toujours possible de le faire par téléphone

3. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

- À la mairie de Parthenay aux horaires d'ouverture du service état civil
- Après réception d'un sms qui indique que « mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.



Service état civil de la mairie de Parthenay : 05 49 94 90 01

Hors vacances scolaires

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 13h30 à 17h
Mercredi : Mercredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h
Judi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : fermé au public le matin, ouvert de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Judi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi : fermé au public le matin, ouvert de 13h30 à 17h30

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



URBANISME

PLUi : Exposition et concertation

Depuis 2018, la Communauté de communes travaille à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Après la réalisation du diagnostic, les élus ont travaillé en 2021-2022 sur les orientations pour aménager le territoire de 2024-2035.



Vue aérienne des alentours de Secondigny.



■ Votre avis nous intéresse !

2023 ouvre une nouvelle phase de travail : l'écriture du règlement qui va déterminer les travaux possibles ou non sur votre lieu d'habitation ou d'activité.

C'est à ce moment-là que vont être définis les différents zonages : zone urbaine, zone à urbaniser, zone naturelle, zone agricole.

- Si vous avez une **activité économique particulière**

- Si vous avez des **questions sur des futurs projets**
- Si vous souhaitez signaler **du patrimoine bâti ou des arbres remarquables** autour de chez vous.

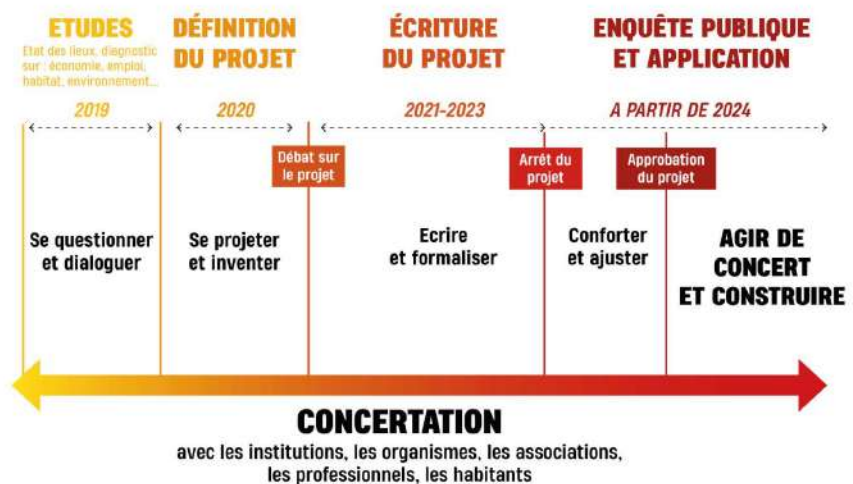
Manifestez-vous !

- Auprès du service urbanisme de Parthenay-Gâtine plui@cc-parthenay-gatine.fr
- Dans le **cahier de concertation de votre commune**, mis à disposition à la mairie

■ Une exposition itinérante sur le territoire au 1^{er} trimestre 2023

Cette exposition présentera dans différentes communes du territoire de Parthenay-Gâtine les orientations politiques pour aménager le territoire de 2024 à 2035, autour de trois axes :

- Créer les conditions favorables à l'attractivité de Parthenay-Gâtine
- Un territoire rural engagé dans les transitions
- Un projet ambitieux de maintien de l'accueil de l'emploi et des habitants



Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérisson, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénezay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DE PARTHENAY ET DE GÂTINE

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

PLIE

Offres

Emploi

Projets

GPECT

RH TPE

Mobilité

Formation

Economie

Jeunesse

Entreprises

Partenariat

Service Civique

Mission Locale

Clauses Sociales

Argent de poche

Développement local

ERIP : Espace Régional
d'Information et de Proximité

Contrat d'Engagement Jeune



Jeunes (16 à 25 ans)
Service Mission Locale



Adultes (+ de 26 ans)
Service PLIE



Entreprises (Recrutement)
Equipe Emploi

Follow us!



05 49 94 23 46

mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

www.mdee-parthenaygatine.fr

13, Boulevard Edgar Quinet, 79200 PARTHENAY





Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



ETAPE 1

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2



Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



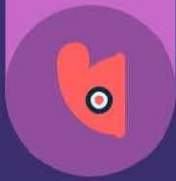
ETAPE 3

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4



L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



ETAPE 5

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
 Quartier Aboville
 7 Bd du Colonel Barthal
 BP 90647
 86000 POITIERS
 csnj-poitiers.trait.fc@intra.def.gouv.fr
 09 70 84 51 51

RECOMMENDE



COMMUNIQUE PRESSE

26/10/2022

CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

Besoin d'aide pour mieux gérer votre budget ? Faites appel au Point Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un **dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous** qui a pour objectif de **prévenir des difficultés financières** conduisant aux situations de **malendettement** et de **surendettement** ou à leur réitération.



Soutenir les familles en difficultés financières

Les conseillers budgétaires du PCB accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. **Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel.** Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget.

Un rendez-vous près de chez vous

Afin d'intervenir dans des locaux offrant une proximité géographique avec les usagers, des conventions de partenariat ont été signées avec des communes deux-sévriennes et avec des partenaires comme les Ateliers Méca, l'AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois), l'ADIL 79 (Agence départementale d'information sur le logement), la Croix-Rouge, la MSA (Mutualité sociale agricole), des banques...

Pour toutes demandes de renseignement ou prises de rendez-vous :

Contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF 79 : 05 17 87 01 70 / pcb@udaf79.asso.fr

* Dispositif financé dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Gouvernement en 2018.

A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

www.udaf79.fr

Contact presse :

Pôle Institution, Communication et Vie associative

Responsable : Laurence Hizette - l.hizette@udaf79.asso.fr - 05 49 04 76 50 - 06 74 64 14 76



UNIS
POUR LES
FAMILLES

Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.



DES SIGNAUX CLAIRS :

VERT : pas d'alerte, tout va bien.



ORANGE : le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



ROUGE : le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.geredis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseaux)

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8 h/13 h et 18 h/20 h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :

Le matin 8 h / 13 h : Le soir 17 h 30 / 20 h 30

- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.

- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.

- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

Les conseils pratiques



RADIO À PILE & JEUX

pour occuper le temps.



NOURRITURE

ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).



LAMPE DE POCHE

bougies, briquet ou allumettes.



BATTERIES

Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes



NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR

LAISSER OUVERT

les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)



APPAREILS SENSIBLES

Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

VÊTEMENTS CHAUDS



Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Fédérateur d'énergies

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

1 idée forte et 4 axes pour guider la Charte du PNR

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du PNR en 2019, le Pays de Gâtine a lancé l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire qui recouvre 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en un ensemble d'objectifs précis et spatialisés afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir : la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Les grandes lignes du projet de Charte ont été identifiées à partir du diagnostic et des travaux des différents séminaires et ateliers de concertation menés avec les élus et les acteurs locaux. Une idée forte est sortie de ces travaux : **l'ambition de faire de la Gâtine une mosaïque vivante**. La mosaïque reflète l'image « vu du ciel » du bocage et de la diversité des paysages agricoles ; c'est aussi une mosaïque d'acteurs pour les milieux associatifs et culturels ou une mosaïque de ressources et de productions. Dans une mosaïque, chaque pièce est complémentaire et acquiert sa valeur lorsqu'elle s'insère dans l'image globale. La Gâtine mosaïque doit être vivante, elle doit être en évolution, résiliente aux crises et ouverte aux innovations et au monde qui l'entoure. Pour atteindre cette ambition, la Charte du futur PNR sera structurée autour des 4 axes suivants :

- **Axe 1 : La Gâtine en héritage,**
Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées.
- **Axe 2 : La Gâtine en partage,**
Une diversité de ressources durablement valorisée.
- **Axe 3 : La Gâtine en mouvement,**
Un territoire dynamique, en transition, « benaise » et ouvert.
- **Axe fédérateur : La Gâtine mobilisée,**
Des acteurs sensibilisés, engagés et innovants.



Cette stratégie sera complétée par un ensemble d'orientations et de dispositions issues des temps de concertation avec les futures signataires de la Charte, les élus et les partenaires du Pays de Gâtine. La première version de la Charte sera rendue publique courant 2023 avec pour objectif le label PNR en 2026.

Découvrez la biodiversité de Gâtine

2022 marque la fin d'un projet de trois ans visant à mieux connaître la biodiversité en Gâtine via la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Portée par le Pays de Gâtine, et financée par l'Office Français de la Biodiversité, cette démarche appelée localement **Nature (extra)ordinaire de Gâtine**, a permis un partenariat inédit entre le Pays et trois acteurs locaux : le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** et **Deux-Sèvres Nature Environnement** et le **CPIE de Gâtine poitevine**. Afin de vous prouver que la Gâtine renferme des richesses (extra)ordinaires plusieurs outils ont été créés et sont à retrouver soit sur le site Internet du Pays de Gâtine (film, données cartographiées, synthèse illustrée) ou lors d'événements en Gâtine via une exposition itinérante, et même un Escape Game qui vous invitera à « percer le mystère du bocage »...

Invitation : un spectacle GRAND FORMAT à découvrir en famille

Le Projet de PNR vous donne rendez-vous le 13 mai 2023 à Parthenay, dans le cadre du Festival Ah ? pour le spectacle « La cabane à plume(s) » de la Compagnie l'Homme debout. Ce spectacle a fait l'objet de plusieurs résidences en Gâtine, avec les habitants et les scolaires, pour créer la marionnette géante en osier ou pour construire « la cabane de Gâtine ». Depuis quelques mois, cette cabane, en quatre morceaux, se promène aux quatre coins du territoire, chacune de ses fenêtres offrant un observatoire original sur les paysages de Gâtine. N'hésitez pas à partir à sa recherche et à revivre vos souvenirs de cabane pour patienter jusqu'à la découverte de l'histoire de « La cabanes à plume(s) » au printemps prochain. (plus d'infos : ahsaisonetfestival.com)

Renseignements Pays de Gâtine :

05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défailants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.

Le bilan du CTMA Thouet

Afin de dresser le bilan des actions mises en œuvre pendant les 5 années du contrat territorial milieux aquatiques du Thouet, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet a mandaté le bureau d'études CEREG pour identifier les points forts et les points faibles du programme, pour évaluer les satisfactions des usagers et envisager les pistes d'amélioration. L'objectif final de cette démarche est d'aider le SMVT à améliorer l'efficacité de sa politique de gestion des milieux aquatiques, dans la perspective de la mise en œuvre d'un nouveau CTMA sur le bassin versant du Thouet sur la période 2024-2029.

Exemples de travaux réalisés par le SMVT

Restauration de la continuité écologique et renaturation du Thouet au plan d'eau d'Empince- Le Tallud

Le cadastre napoléonien atteste qu'au 19ème siècle un moulin à eau était implanté en travers du Thouet, au lieu-dit La Vernière sur la commune du Tallud. Puis en 1971, le moulin est supprimé pour créer le plan d'eau communal d'Empince formé par l'élargissement de la rivière en amont d'une digue. Cinquante ans plus tard, le plan d'eau présente un envasement important qui ne permet plus les usages initiaux tels que la pêche ou le canoë. Par ailleurs, l'ouvrage hydraulique est infranchissable pour de nombreuses espèces aquatiques et fait obstacle à la continuité écologique du Thouet. Enfin, ce plan d'eau communal est dans le site Natura 2000 « bassin amont du Thouet » dont les objectifs de gestion visent la préservation des milieux aquatiques. Face à ces constats, dans une logique d'amélioration de la continuité écologique et paysagère du site d'Empince la municipalité du Tallud confie au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet les travaux de renaturation du Thouet.

La renaturation du Thouet, un chantier ambitieux mobilisant des techniques et des moyens adaptés

Réalisé au cours de l'été 2022, l'opération consiste à redonner à la rivière un profil naturel, favorisant des écoulements diversifiés et l'accueil d'une biodiversité plus importante, respectant le rythme des saisons. Après une période d'ouverture prolongée des vannes de la digue, le tracé du Thouet a commencé à s'équilibrer naturellement. Passé cette étape, un nouveau lit est aménagé dans les vases de l'ancien plan d'eau et l'apport de matériaux pierreux complète le profil de la rivière. Enfin, la plantation d'arbres et d'arbustes sur les berges accompagne cette renaturation.

Pour le public, le cheminement piéton est maintenu par l'installation d'une passerelle et les accès à l'eau sont facilités par un talutage des berges en pente douce. Enfin, l'entretien du site par de l'éco pâturage est assuré par la commune.

Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises CHOIGNOT/AGEV spécialisé dans ce type de prestations, pour un montant de 196 750 €HT et le SMVT a bénéficié de subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Deux-Sèvres à hauteur de 80% des dépenses. Opération réalisée dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Thouet 2017-2021.

Découvrir la vallée du Thouet

La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouisseham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2021, la Vélo Francette a connu un franc succès et ne cesse d'attirer toujours plus de cyclotouristes. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur :

www.valleeduthouet.fr et sur www.lavelofrancette.com

Des spots photos pour sublimer les points de vue

Des vues sur le Thouet, en bord de cours d'eau ou en surplomb, un paysage, un patrimoine, un coin tranquille en vallée du Thouet, nous vous proposons de prendre les plus belles photos de la vallée du Thouet grâce aux spots photos...

Un cadre, une pose, une photo type carte postale, un selfy.. à vous de choisir !

Nous mettons en scène pour vous les plus beaux panoramas jalonnant le parcours.

Prenez votre photo et partagez là sur Instagram ou Facebook avec le hashtag #valleeduthouet

<https://www.valleeduthouet.fr/les-spots-photos.html>

Voir la vallée du Thouet autrement : le parcours artistique

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGES : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, a été livrée en septembre 2022 avec le projet « Ricochets » de Hugues REIP.

<https://www.valleeduthouet.fr/ricochets.html>

PROGRAMME MARES EN POITOU-CHARENTES

Afin de valoriser la biodiversité de ces milieux parfois très riches en biodiversité, Poitou-Charentes Nature et ses associations membres lancent un inventaire des mares du Poitou-Charentes

VOUS CONNAISSEZ DES MARES EN POITOU-CHARENTES ?

VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN NOUS LES SIGNALANT !



Sur ce lien ou en scannant le QR code :

https://lizmap.arb-na.fr/lm/index.php/view/map/?repository=marestest&project=saisie_mare_pc



En contactant la personne référente de votre département :

16 : Charente Nature / Céline PAGOT : c.pagot.cn@gmail.com

17 : Nature Environnement 17 / Naïs AUBOUIN : nais.aubouin@ne17.fr

79 : Deux-Sèvres Nature Environnement / Marc BRUNEAU : marc.bruneau@dsne.org

86 : Vienne Nature / Antonin JULES : antonin.jules@vienne-nature.fr



Programme mené avec le soutien financier :



SAMU	15
POMPIERS	18
SANS-ABRIS	115
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	3919
POLICE / GENDARMERIE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119

Gendarmerie de Parthenay	05 49 95 26 17
Mairie	05 49 69 83 45
Service déchets	05 49 94 90 13
Communauté de Communes Parthenay-Gâtine	05 49 94 03 77
École d'Amailloux	05 49 95 52 49
École de Viennay	05 49 95 09 73
Taxis Brossard	05 49 95 20 22 ou 06 81 58 09 34
Cabinet infirmier de Parthenay	05 49 95 34 45
Hôpital Nord Deux-Sèvres	05 49 68 49 68
ADMR Nord Gâtine	05 49 63 01 75
Familles Rurales	05 49 80 03 59
Caisse Primaire Assurance Maladie	36 46
Caisse Allocations Familiales	08 10 25 79 10
Mutualité Sociale Agricole Parthenay	05 49 43 86 79
Service des impôts	05 49 95 74 50
Trésorerie de Parthenay	05 49 95 46 19

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin:

Danielle Benazzouz - Béatrice Bourreau - Jean-Yann Martineau -
Mélissa Poublanc - Joël Roy - Michel Dabin - Nathalie Guignard -
Yveline Roy - Pauline Guignard



Lageon